

AFRICAN UNION
الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE
UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone : 011-551 7700 Fax : 011-551 7844
website : www.africa-union.org

SC6603

CONSEIL EXÉCUTIF
Vingtième session ordinaire
23 - 27 janvier 2012
Addis-Abeba (Éthiopie)

EX.CL/687 (XX) vi Rev. 1
Original : Français

RAPPORT DU SOUS-COMITE SUR LE NEPAD

I. INTRODUCTION

1. La quatrième réunion du Sous-comité des représentants permanents (COREP) chargés du NEPAD s'est tenue le 19 décembre 2011 à la Commission de l'Union africaine à Addis-Abeba en Ethiopie.

II. PARTICIPANTS

2. Etaient présents à la réunion les représentants des Etats membres suivants: Algérie, Benin, Burundi, Congo, Ethiopie, Mali, Mozambique, Namibie, Rwanda, Sénégal, Tchad et Tunisie.

3. La Commission de l'Union africaine et l'Agence de Planification et de Coordination du NEPAD étaient également représentées à cette réunion.

III. OUVERTURE

4. Dans ses mots d'ouverture, Son Excellence Abd-El-Naceur BELAID, Ambassadeur de la République de l'Algérie et Représentant Permanent à l'Union africaine, après avoir remercié les membres du Sous-comité, s'est félicité de leur présence en grand nombre à cette quatrième réunion du Sous-comité. Il a souligné que cela démontre leur engagement et leur intérêt dans la réalisation de la mission du Sous-comité sur le NEPAD. Il s'est également félicité du début de coopération prometteuse entre la Commission de l'Union africaine et l'Agence de Planification et de Coordination du NEPAD, ce qui est de nature à faciliter davantage le processus d'harmonisation des activités et éviter les chevauchements et les doubles emplois préjudiciables à l'Union. .

IV. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

5. L'ordre du jour adopté se présente comme suit:

- i Remarques introductives par le Président
- ii Adoption de l'ordre du jour
- iii Suivi des activités planifiées par l'Unité de coordination du NEPAD pour la seconde moitié de l'année 2011
- iv Suivi des recommandations de la dernière réunion du Sous-comité du COREP sur le NEPAD
- v Information sur le 17^{ème} Forum pour le partenariat avec l'Afrique tenu à Addis-Abeba et le 4^{ème} Forum de Haut Niveau de Busan, Corée du Sud
- vi Divers

V. DEROULEMENT DE LA REUNION

1. Suivi des activités planifiées par l'Unité de coordination du NEPAD pour la seconde moitié de l'année 2011

Présentation

6. Le représentant de l'Unité de coordination du NEPAD a présenté la matrice des actions mises en œuvre au cours de la période de juin à décembre 2011. Dans sa présentation, il a mentionné que l'Unité a exécuté plusieurs activités au cours de la période de juin à décembre 2011, notamment dans le cadre de l'harmonisation des programmes de travail entre la Commission de l'UA et l'Agence de Planification et de Coordination du NEPAD, le Mécanisme de coordination régional des Organismes et Agence des Nations Unis travaillant en Afrique en support à l'Union africaine et son programme NEPAD, le programme décennal pour le renforcement des capacités pour l'Union africaine et le NEPAD, l'initiative pour le développement des capacités et la plateforme africaine pour l'efficacité du développement, le Forum pour le partenariat avec l'Afrique, et les réunions des organes de gouvernance du NEPAD (le Comité Directeur et le Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement pour l'orientation du NEPAD).

7. Dans le cadre de l'harmonisation des programmes, l'Unité de coordination du NEPAD a organisé la seconde session d'harmonisation des programmes entre la Commission de l'UA et l'Agence du NEPAD tenue les 17 et 18 août 2011 à la Commission à Addis-Abeba. Cette session a permis de définir le cadre du processus d'harmonisation des programmes entre la Commission et l'Agence, ainsi que la formation de six groupes thématiques à savoir: Gestion Stratégique ; Agriculture, Nutrition et Environnement ; Infrastructure ; Développement humain ; Développement économique ; et Questions transversales. L'Unité de coordination du NEPAD prévoit pour les six prochains mois, l'élaboration du programme de travail et la finalisation des termes de référence des groupes thématiques, la réalisation de la visite de travail des membres du Sous-comité du COREP au siège de l'Agence du NEPAD et la tenue des réunions des groupes thématiques ainsi que la réalisation de deux sessions d'harmonisation dont l'une sera consacrée à la formation des membres des groupes sur le processus d'harmonisation. Le représentant de l'Unité de coordination du NEPAD a également relevé les freins qui pourraient entraver le processus d'harmonisation des programmes entre la Commission de l'UA et l'Agence de Planification et de Coordination du NEPAD à savoir la réticence des Départements de la Commission et les Directions de l'Agence à travailler ensemble dans le cadre de ce processus d'harmonisation en vue d'éviter les doubles emplois et les chevauchements dans leurs activités respectives. Le représentant de l'Unité de coordination a également signalé le déficit de capacité actuelle de l'Unité à suivre toutes les activités de coordination ainsi que le processus d'harmonisation des programmes.

8. En ce qui concerne l'activité portant sur le mécanisme de coordination régionale des Organismes et Agences des Nations Unis travaillant en Afrique en support à l'UA et son programme NEPAD, le représentant de l'Unité de coordination a mentionné la réalisation de plusieurs réunions de coordination en coopération avec la Commission

Economique des Nations pour l'Afrique (CEA) et l'Agence du NEPAD, notamment la 12^{ème} session du mécanisme de coordination régionale tenue à Addis-Abeba les 21 et 22 novembre 2011 dont le thème général a porté sur le renforcement des capacités et les réunions sous-régionales du mécanisme de coordination pour l'Afrique central, l'Afrique de l'est et l'Afrique de l'ouest. Les actions prévues par l'Unité de coordination dans le cadre de cette activité pour les six prochains mois portent sur le suivi des activités des groupes thématiques définies dans le cadre de ce mécanisme de coordination et la participation régulière aux réunions du secrétariat conjoint du mécanisme de coordination régionale.

9. L'Unité de coordination du NEPAD a également contribué à l'élaboration du plan d'action du programme décennal pour le renforcement des capacités pour l'UA et le NEPAD, par la contribution au processus de recrutement des consultants et la participation active à la retraite pour l'élaboration du programme de travail du programme décennal de renforcement des capacités. L'Unité de coordination participera dans les six prochains mois, dans le cadre du secrétariat conjoint du mécanisme de coordination régionale, aux travaux de finalisation du programme de travail en collaboration avec le bureau du Vice-président de la Commission de l'UA et la CEA. L'Unité de coordination a également contribué à la préparation du Forum de Haut Niveau sur l'efficacité de l'aide en participant activement aux réunions préparatoires pour la validation de la position commune africaine notamment la réunion Multi-Agence et la troisième réunion consultative sur l'efficacité du développement. Au cours de ces six mois à venir, l'Unité de coordination suivra en collaboration avec l'Agence du NEPAD, le PNUD et le groupe de travail sur l'efficacité de l'aide, la mise en œuvre effective du partenariat global. L'Unité de coordination a également contribué à la réalisation du 17^{ème} Forum pour le partenariat avec l'Afrique tenu à Addis-Abeba les 15 et 16 novembre 2011. L'Unité de coordination a aussi participé au cours de ces six derniers mois à la préparation et la réalisation des différentes réunions des structures de gouvernance du NEPAD notamment les trois réunions du Comité Directeur du NEPAD en juin 2011 à Malabo en Guinée Equatoriale, en octobre 2011 à Rustenburg en Afrique du Sud et en novembre 2011 à Addis-Abeba (Ethiopie). L'Unité a également contribué à la préparation et a participé au Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement pour l'orientation du NEPAD à Malabo, Guinée Equatoriale.

Résumé des discussions

10. Le Sous-comité a pris bonne note de l'exposé du représentant de l'Unité de coordination du NEPAD sur la matrice des actions entreprises sur la période de juin à décembre 2011.

11. Le Sous-comité a exprimé sa préoccupation sur le non recrutement d'une partie du personnel de l'Unité de coordination à la suite notamment du départ du Coordinateur Principal à un autre poste. Pour le Sous-comité, l'Unité de coordination du NEPAD a besoin d'être pourvue de ce personnel en vue de jouer correctement son rôle d'interface. Le Sous-comité a à cet effet, encouragé la Commission à pourvoir au poste du coordinateur principal ainsi qu'aux deux postes de fonctionnaires chargés de programme de grade P2 en complément du fonctionnaire principal chargé de programme déjà en poste. Il a également invité la Commission à procéder à la

publication de ces postes vacants. Le Sous-comité a encouragé la commission à faciliter le travail de l'Unité de coordination par la collaboration effective des différents départements dans le processus d'harmonisation des programmes de travail entre la Commission et l'Agence du NEPAD.

12. Certains membres du Sous-comité se sont interrogés sur les possibles duplications d'activités entre la Commission et l'Agence du NEPAD ainsi que les missions réelles de l'Unité de coordination du NEPAD. A cet effet, la Commission a apporté une réponse en clarifiant au Sous-comité les rôles de chaque entité. Les départements de la Commission devraient principalement se focaliser sur les politiques, l'Agence du NEPAD sur le développement des programmes, la mobilisation des ressources et la facilitation de la mise en œuvre des programmes et projets, et enfin l'Unité de coordination du NEPAD, servir d'interface entre les départements de la commission et l'Agence du NEPAD. Le mandat réel assigné à l'Unité de coordination du NEPAD est de : (i) servir d'interface entre la Commission et l'Agence du NEPAD ; (ii) coordonner le processus d'intégration du NEPAD dans les structures et procédures de l'UA ; (iii) suivre les activités du NEPAD ; (iv) apporter un appui conseil au Président de la Commission de l'UA sur les questions relatives aux activités et initiatives du NEPAD ; et (v) apporter un appui au Président de la Commission de l'UA dans son rôle de supervision de l'Agence du NEPAD.

13. Le Sous-comité a également émis des observations sur la matrice présentée par le représentant de l'Unité de coordination. Le Sous-comité a demandé que soit introduite dans la matrice, une colonne portant sur les résultats atteints pour chaque activité. Le Sous-comité a également demandé à l'Unité de coordination de présenter à la prochaine réunion du Sous-comité un plan d'actions avec une projection sur six mois en vue de lui permettre d'apprécier les progrès réalisés par l'Unité de coordination du NEPAD dans la mise en œuvre de ses activités.

Recommandations

14. Après les discussions, le Sous-comité a recommandé que :

- les termes de référence de l'Unité de coordination soient scrupuleusement observés pour faire de celle-ci une interface à la fois souple et efficiente entre la Commission de l'UA et l'Agence de Planification et de Coordination du NEPAD ;
- l'Unité de coordination du NEPAD présente à la prochaine réunion du Sous-comité, un plan d'actions détaillées avec une projection des activités sur six mois, ainsi que les résultats à atteindre en vue de permettre au Sous-comité de suivre les progrès accomplis par l'Unité de coordination dans la mise en œuvre de ses activités ;
- la Commission de l'Union africaine mette tout en œuvre pour pourvoir aux différents postes vacants de l'Unité de coordination du NEPAD en vue de lui permettre de remplir pleinement et efficacement sa mission d'interface mentionnée plus haut.

2. **Suivi des recommandations de la dernière réunion du Sous-comité du COREP sur le NEPAD**

Présentation

15. Le représentant de l'Unité de coordination a fait une présentation sur le suivi des recommandations de la dernière réunion du Sous-comité. Il est ressorti de cette présentation que toutes les recommandations émises par le Sous-comité lors de sa dernière réunion ont été satisfaites. En ce qui concerne la visite de travail que les membres du Sous-comité devraient effectuer au siège de l'Agence du NEPAD, le représentant de l'Unité a informé que des fonds ont été sécurisés dans le budget 2012 pour permettre la réalisation de cette visite de travail. S'agissant de la recommandation sur l'harmonisation des programmes de travail entre la Commission et l'Agence du NEPAD, le représentant de l'Unité de coordination a informé le Sous-comité qu'une réunion d'harmonisation a eu lieu les 17 et 18 août 2011 à la Commission. Au cours de cette réunion, six groupes thématiques ont été formés et le processus d'harmonisation des programmes entre la Commission et l'Agence a été clarifié. Pour ce qui concerne la recommandation sur la nouvelle structure organisationnelle de l'Agence du NEPAD, le Sous-comité a été informé de l'adoption de cette structure organisationnelle par le Sous-comité du COREP sur les réformes et les structures, suite à la révision de ladite structure organisationnelle conformément aux recommandations du Sous-comité du COREP sur le NEPAD. L'Unité de coordination a également honoré à la recommandation du Sous-comité portant sur le format de présentation de ses activités en présentant à cette réunion du Sous-comité une matrice détaillée des actions entreprises par l'Unité de coordination sur la période de juin à décembre 2011. En ce qui concerne la requête d'informations exprimée par le Sous-comité à l'Agence du NEPAD portant sur le budget de l'Agence et les réalisations du NEPAD, pour ses propres besoins ainsi que pour les besoins d'information des Chefs d'Etat et de Gouvernement, celle-ci a été honorée par l'Agence du NEPAD qui a mis à la disposition du Sous-comité et des Chefs d'Etat et de Gouvernement, l'ensemble des informations demandées.

Résumé des discussions

16. Après avoir remercié le représentant de l'Unité de coordination du NEPAD pour sa présentation, le Sous-comité s'est félicité de la réalisation de toutes les recommandations émises par le Sous-comité lors de sa dernière réunion du 31 mai 2011.

17. Abordant la question sur la structure organisationnelle de l'Agence du NEPAD, le Sous-comité a exprimé le besoin de disposer de la monture finale adoptée par le Sous-comité du COREP sur les réformes et les structures. A cet effet, un bref résumé de la structure organisationnelle finale a été faite par la Commission de l'UA. La Commission a informé le Sous-comité que la structure initiale contenant cinq (5) directions a été réduite à trois (3) directions. De même le nombre de poste initialement proposé qui était de 256 postes a été réduit à 122 postes. Le Sous-comité a souhaité que le recrutement

à ces différents postes soit fait sur des critères équitables et sur une base de la représentation régionale.

18. Le représentant de l'Agence du NEPAD a informé le Sous-comité que, à l'absence de l'Agence lors de la réunion du Sous-comité sur les structures au cours de laquelle la monture finale de la structure organisationnelle de l'Agence a été adoptée, douze (12) postes importants pour l'Agence portant sur la mise en œuvre des programmes ont été supprimés dans la structure officielle. Il s'agit de deux (2) postes de chargé de programme principal commerce et industrie ; deux (2) postes de chargé de programme principal économie rural et agriculture ; deux (2) postes de chargé de programme principal affaire économique ; deux (2) postes de chargé de programme principal affaire social ; deux (2) postes de chargé de programme principal ressource humaine, science et technologie ; et deux (2) postes de chargé de programme principal infrastructure et énergie. Ces postes ont été proposés pour financement par les partenaires au développement. Le Sous-comité a donc été sollicité par le représentant de l'Agence pour plaider en faveur de la création de ces douze (12) postes dans la structure officielle avec financement des Etats membres. Le Sous-comité a pris bonne note de cette requête et a promis de soulever cette question au cours de la réunion du COREP, lors de l'examen du rapport du Sous-comité sur les reformes et les structures. Le Sous-comité a donc demandé à l'Agence du NEPAD de lui fournir tous les arguments lui permettant de défendre la prise en compte de ces douze (12) postes dans la nouvelle structure de l'Agence.

Recommandations

19. Après les discussions, le Sous-comité a recommandé que :

20. Le recrutement aux différents postes de l'Agence de Planification et de Coordination du NEPAD se fasse sur des critères équitables et sur une base de la représentativité régionale.

21. La question des douze (12) postes évoqués par l'Agence du NEPAD soit examinée si possible.

3. Information sur le 17^{ème} Forum pour le partenariat avec l'Afrique tenu à Addis-Abeba, Ethiopie et le 4^{ème} Forum de Haut Niveau sur l'efficacité de l'aide tenu à Busan (Corée du Sud)

Présentation

22. Le représentant de l'Unité de coordination a fait une présentation sur les conclusions du 17^{ème} Forum pour le partenariat avec l'Afrique et le 4^{ème} Forum de Haut Niveau sur l'efficacité de l'aide tenus respectivement à Addis-Abeba, Ethiopie et à Busan, Corée du Sud. Cette présentation a été complétée par celles du Commissaire aux Affaires économiques de la Commission de l'UA, l'Agence du NEPAD et le Rwanda.

23. En ce qui concerne le 17^{ème} Forum pour le partenariat avec l'Afrique, le Sous-comité a été informé que ce Forum s'est tenu les 15 et 16 novembre 2011 à Addis-Abeba (Ethiopie). Ont pris part à ce 17^{ème} Forum, les représentants personnels des Chefs d'Etats et de Gouvernement des pays initiateurs du NEPAD, les principaux partenaires au développement de l'Afrique, les responsables d'organisations régionales et internationales, ainsi que les représentants du secteur privé. Ce 17^{ème} forum a été particulièrement marqué par la participation active du secteur privé. Le thème général de ce Forum était : « Promouvoir la croissance économique », avec un accent particulier mis sur les moyens de favoriser l'investissement aussi bien national qu'étranger et de répondre aux besoins de l'Afrique en matière d'infrastructure. Co-présidé par l'Ethiopie, la Guinée Equatoriale, la Finlande et la France, l'agenda du Forum a porté sur quatre points essentiels à savoir : le cadre réglementaire et la compétitivité, l'investissement responsables, les infrastructures et le changement climatique. Le Forum a également bénéficié des informations fournies par la Corée du Sud sur les préparatifs du quatrième Forum de Haut Niveau sur l'efficacité de l'aide qui était prévu du 29 novembre au 1^{er} Décembre 2011 à Busan en Corée du Sud.

24. Les conclusions du Forum ont été résumées dans une déclaration commune dont les grandes lignes se présentent comme suit :

25. En ce qui concerne les réalisations effectives et le potentiel de l'Afrique, le Forum a noté que depuis 2000, l'Afrique a infléchi le cours de sa performance économique. En effet, malgré les réalisations en matière de mobilisation des ressources internes, plusieurs défis restent à relever. Aussi, le Forum a-t-il reconnu la nécessité de continuer à renforcer l'intégration économique au niveau des communautés économiques régionales pour accroître le potentiel de croissance de l'Afrique.

26. S'agissant du cadre réglementaire, il a été noté que le secteur privé a reçu ces dernières années une attention croissante des gouvernements africains. Ces derniers ont engagé une série de réformes destinées à améliorer la compétitivité des entreprises et le climat des affaires. Malgré les nombreux obstacles à surmonter, l'Afrique s'ouvre et s'efforce d'offrir un terrain accueillant aux entreprises. En ce qui concerne les investissements, il a été reconnu la nécessité de les stimuler en vue de permettre à l'Afrique d'atteindre plus rapidement ses objectifs dans les domaines des infrastructures et de l'agriculture. Cependant, le Forum a aussi reconnu l'importance de s'attacher à la qualité des investissements ainsi qu'aux moyens de maximiser leurs avantages économiques et sociaux notamment sur le plan de la création d'emplois et de l'autonomisation des femmes.

27. Le Forum a également réitéré l'importance des infrastructures. En effet, pour améliorer la compétitivité et soutenir la croissance tout en accélérant les avancées sociales, il est impératif de s'attaquer aux carences des infrastructures, notamment dans les domaines du transport, de l'énergie, de l'eau et des TIC. L'Afrique a défini ses priorités à travers le Programme pour le Développement des Infrastructures en Afrique (PIDA). Pour le Forum, ces priorités doivent trouver une réponse au niveau africain tout en bénéficiant d'un soutien international. Le développement des infrastructures devrait intervenir à tous les niveaux et prendre en compte tous les besoins aussi bien en zone

rurale qu'urbaine. A cet effet, le Forum a salué le travail accompli à travers différentes initiatives, notamment l'Initiative NEPAD-OCDE pour l'investissement en Afrique.

28. Le Forum a aussi souligné la nécessité de donner à l'Afrique une plus grande importance sur l'agenda international du développement vu la mutation que connaît le paysage international du fait de l'engagement du G20 sur les questions de développement. Le Forum s'est félicité de cette évolution et en particulier des travaux récemment conduits par le Groupe de haut niveau du G20 sur le développement des infrastructures et le Plan d'action des Banques multilatérales de développement. Le Forum a rappelé qu'un développement soutenu en Afrique nécessite une croissance forte et durable sur l'ensemble du continent. Malgré les progrès réalisés, l'Afrique a plus d'effort à faire que d'autres régions en vue d'atteindre les Objectifs du millénaire pour le développement. C'est pourquoi le Forum soutient que l'objectif central du programme d'action international à l'appui du développement au sein du G20 doit être celui de s'attaquer aux besoins du continent africain.

29. En ce qui concerne le changement climatique, le Forum a rappelé qu'au cours des prochaines décennies, cette question sera indissociable de celle du développement durable. La contribution de l'Afrique à ce phénomène est marginale alors qu'elle est largement affectée par le changement climatique et a des capacités d'adaptation limitées. Toutefois, elle peut contribuer à la solution globale à apporter au problème, compte tenu de son riche potentiel en ressources énergétiques renouvelables. Le Forum a également souligné la nécessité d'intégrer la question du changement climatique dans les politiques et stratégies de développement en Afrique.

30. S'agissant du quatrième Forum de Haut Niveau sur l'efficacité de l'aide qui s'est tenu à Busan en Corée du sud, du 29 novembre au 1er décembre 2011, le sous-comité a été informé que l'Afrique a été représentée en qualité et en quantité.

31. Ce quatrième Forum de Haut Niveau sur l'efficacité de l'aide, a été un succès tant au niveau de la qualité que par la variété de la participation. Pour la première fois depuis Paris, le Forum a enregistré la participation active de la société civile et du secteur privé. Ce quatrième Forum a été marqué par la présence effective de certains Chefs d'Etat et de Gouvernement africains notamment, Son Excellence Paul Kagamé, Président de la République du Rwanda, Son Excellence Meles Zenawi, Président de la République Fédérale de l'Ethiopie ; et le Vice-Président de la République du Burundi. Le Forum a regroupé des représentants de gouvernement, d'organisations régionales et internationales, de la société civile, du secteur privé et des milieux académiques, provenant de plus de 150 pays à travers le monde dont des pays développés et des pays en développement.

32. Le document final du forum dans ses grandes lignes, reflète la position commune africaine. Ce document réaffirme les principes et valeurs partagées par l'Union africaine et son programme NEPAD notamment l'appropriation des priorités de développement par les pays en développement, l'orientation vers des résultats durables qui répondent aux besoins prioritaires des pays en développement à savoir la réduction de la pauvreté et des inégalités ainsi que le renforcement des capacités. Le document final met également l'accent sur la transparence et la redevabilité réciproque. Le document a

relevé également le problème du déliement de l'aide qui représente des opportunités pour le développement des affaires, l'emploi et la génération de revenu dans les pays en développement, et reconnaît l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes comme essentielles pour un développement concret. L'accent a aussi été mis sur la nécessité de mettre en œuvre des programmes de développement qui visent le renforcement de la résilience face aux chocs et la réduction de la vulnérabilité des pays en situations difficiles. Le document final de Busan renforce également l'impérative transition de l'efficacité de l'aide à l'efficacité du développement car l'aide n'est qu'une partie de la solution au problème du développement; il met l'accent sur l'importance de la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire ; fait ressortir le rôle clé joué par les organisations internationales pour soutenir la mise en œuvre du partenariat global au niveau des Etats et surtout s'engage à utiliser les systèmes nationaux comme approche par défaut pour les programmes de coopération au développement. Le document final de Busan fait aussi ressortir le rôle essentiel du secteur privé comme moteur de la croissance. C'est pourquoi les parties se sont engagés à améliorer le cadre juridique, réglementaire et administratif nécessaire à la promotion des investissements privés et à assurer un cadre réglementaire et politique propice au développement du secteur privé ainsi qu'à combattre la corruption et les flux illicites de capitaux. Le document a également relevé la nécessité de soutenir les politiques et la planification visant à parer au changement climatique et à promouvoir la transparence, la cohérence et la prévisibilité de l'ensemble des approches de financement climatique.

33. Les prochaines étapes devront porter sur la concrétisation sur le terrain de ce changement de paradigme. L'Union africaine devrait jouer un rôle important dans la formation de cette nouvelle architecture de la coopération au développement. L'Union africaine à travers l'Agence du NEPAD travaillera en étroite collaboration avec le Groupe de Travail pour l'efficacité de l'aide (GT-EFF), l'OCDE et le PNUD en vue de s'assurer de la mise en œuvre effective et du fonctionnement efficace de ce nouveau partenariat global.

Résumé des discussions

34. En ce qui concerne le 17^{ème} Forum pour le partenariat avec l'Afrique, le Sous-comité a été informé de la requête exprimée par les partenaires à propos de la participation au Forum des pays émergents notamment la Chine et l'Inde. Le Sous-comité s'est interrogé si l'élargissement de la participation à ce Forum aux pays émergents ne risquait pas de diluer les engagements pris par les partenaires traditionnels. Le Sous-comité s'est également penché sur le problème de l'efficacité de ce Forum de partenariat. Pour le Sous-comité, cette plateforme est utile et devrait être utilisée pour avoir des résultats concrets sur les engagements des partenaires.

35. S'agissant du 4^{ème} Forum de Haut Niveau de Busan, le Sous-comité s'est félicité de la qualité de la participation de l'Afrique à ce Forum. Il a salué la participation à ce Forum et le rôle important joué par Son excellence Paul Kagamé, Président de la République du Rwanda, Son Excellence Meles Zenawi, Premier Ministre de la République Fédérale et Démocratique d'Ethiopie et Son Excellence Gervais Rufyikiri, deuxième Vice-Président de la République du Burundi. Le Sous-comité s'est également félicité du rôle important joué par la Commission de l'UA et l'Agence du NEPAD dans la

préparation pour ce quatrième Forum de haut Niveau sur l'efficacité de l'aide. Grâce à cette bonne préparation, l'Afrique a pu parler d'une seule voix. Le Sous-comité a également souligné l'utilité de la plateforme africaine pour l'efficacité du développement (APDev) comme outil pour aboutir rapidement aux positions communes. Le Sous-comité a été informé par le Rwanda que Son Excellence Paul Kagamé, Président de la République du Rwanda, présentera les conclusions du quatrième Forum de Haut Niveau sur l'efficacité de l'aide, au Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement en janvier 2012 à Addis-Abeba, Ethiopie.

Recommandation

36. Après les échanges, le Sous-comité a recommandé que :

37. L'Unité de Coordination du NEPAD transmette aux membres du Sous-comité, la documentation nécessaire sur la plateforme africaine pour l'efficacité du développement pour information.

VI. DIVERS

38. Aucune question n'a été examinée au titre des divers.

VII. CLOTURE

39. Le président a remercié tous les membres du Sous-comité, la Commission de l'UA, l'Agence du NEPAD et les interprètes pour leur participation active et leurs contributions au succès de cette quatrième réunion du Sous-comité du COREP sur le NEPAD. Il a particulièrement exprimé sa gratitude aux membres du Sous-comité pour avoir participé activement et en grand nombre à cette quatrième réunion. Il s'est réjoui de l'utilité de cette réunion du Sous-comité qui a permis de faire une réelle jonction avec la dernière réunion. Il a exprimé sa satisfaction de voir l'ensemble des recommandations se réaliser et l'intégration du NEPAD dans les structures et processus de l'UA se faire petit à petit malgré quelques réglages à effectuer aussi bien au niveau de l'Agence du NEPAD que de l'Unité de coordination. Il a souligné qu'au cours de cette deuxième réunion qu'il a l'honneur de présider, il constate une avancée dans le processus d'intégration du NEPAD dans les structures et processus de l'UA.

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Organs

Council of Ministers & Executive Council Collection

2012

Report of the sub-committee on NEPAD

African Union

African Union

<http://archives.au.int/handle/123456789/4120>

Downloaded from African Union Common Repository